locaux de missions à l'étranger avec des pays d'optique commune comme l'Australie.

La crise financière oblige Lloyd Axworthy, ministre des Affaires étrangères d'alors, à rajuster ses objectifs de politique étrangère et ses stratégies. M. Axworthy adopte des méthodes de sensibilisation mises au point par le portefeuille commercial du Ministère pour mobiliser l'opinion publique et les organisations non gouvernementales, de même que le personnel et les ressources du Ministère, en faveur d'une diplomatie « sélective » intensément axée sur une série d'objectifs limités mais importants. Il concentre les ressources ministérielles, réduites par le programme de restrictions du gouvernement, sur ses priorités clés. Il fait notamment du Canada un chef de file de la Campagne internationale pour interdire les mines et des efforts déployés en vue d'établir la Cour pénale internationale. Pour de nombreux Canadiens toutefois, la réussite de M. Axworthy dans ces dossiers masque les graves conséquences des restrictions budgétaires du gouvernement sur l'efficacité diplomatique canadienne.

Après les attentats terroristes du 11 septembre 2001 à New York et à Washington, le rôle international du Canada et l'exercice de la diplomatie canadienne sont scrutés à la loupe. L'un des critiques les plus sévères de la capacité amputée du pays à agir à l'échelle internationale est le successeur de M. Axworthy, John Manley. Bon ministre de l'Industrie, M. Manley prône l'importance d'entretenir des relations harmonieuses avec Washington et jouit d'une réputation d'homme honnête et franc. « Vous ne pouvez pas vous asseoir à la table du G8 et vous lever pour aller aux toilettes quand l'addition arrive », fait-il observer avec amertume deux mois après les attentats du 11 septembre. Ce point de vue est partagé d'emblée par les deux successeurs immédiats de Jean Chrétien, soit Paul Martin et Stephen Harper. Après être entrés en fonction, les

deux hommes découvrent vite combien il importe de disposer d'un ministère efficace chargé des affaires étrangères et de la politique commerciale. Ils font donc tous deux en sorte de renforcer la capacité du Ministère à servir le Canada et les Canadiens dans le monde entier.

Aujourd'hui, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international commence à se remettre des impératifs budgétaires des années 1990. Avec un peu plus de 9 700 employés (au 31 mars 2008) ainsi que 168 missions dans 109 pays, dont 9 auprès d'organisations multilatérales, et 13 bureaux régionaux répartis à travers le Canada, son rayonnement est planétaire. Peut-être plus que jamais auparavant, il se concentre sur les éléments clés de son mandat : œuvrer pour la paix et la sécurité dans le monde; promouvoir les échanges commerciaux et l'investissement; défendre la primauté du droit international; et faire évoluer les droits de la personne. Ce programme vaste et ambitieux exige un ministère chargé des affaires étrangères et du commerce qui est capable de se transformer pour relever les nouveaux défis et de s'adapter rapidement aux priorités changeantes - ce que les femmes et les hommes qui œuvrent au Ministère font habilement depuis un siècle.